SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
257 rue Saint Julien
59501 DOUAI
Traitement du 21 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

9353
CABINET TESSON SARL
100 rue Jean Perrin
59500 DOUAI

Procédure

Nature du jugement
Liquidation Judiciaire simplifiée

Date du jugement
21 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
Maître Simon MIQUEL
257 rue Saint Julien
59501 DOUAI